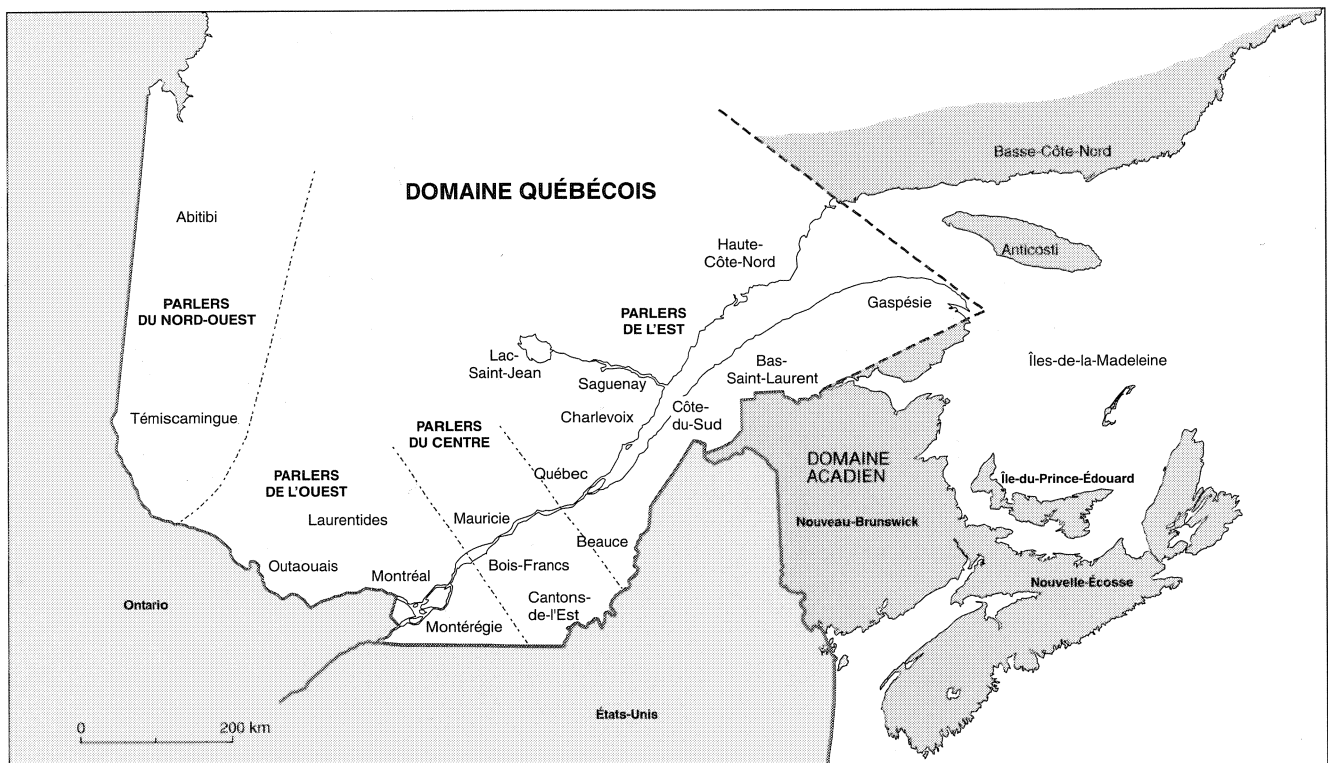


DIALANGUE

BULLETIN DE LINGUISTIQUE
volume 10, avril 1999

Unité d'enseignement
en linguistique et en langues modernes
Université du Québec à Chicoutimi

ÉTUDES DE GÉOLINGUISTIQUE QUÉBÉCOISE



© Thomas Lavoie et Michelle Côté, Université du Québec à Chicoutimi

- ARTICLES • COMPTE RENDU • ACTUALITÉS LINGUISTIQUES
- MÉMOIRES ET TRAVAUX DE PREMIER ET DEUXIÈME CYCLES

DICIONNAIRE UNIVERSEL FRANCOPHONE

Hachette Édicef et AUPELF-UREF, 1997, 1554 p.

Esther Poisson
Ciral, Université Laval

Lancé en 1997 au Sommet francophone de Hanoi, le *Dictionnaire universel francophone* (DUF) est le fruit d'une collaboration entre l'AUPELF-UREF (Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche) et les Éditions Hachette. À la suite du succès qu'a connu un autre ouvrage issu de cette même collaboration, le *Dictionnaire universel d'Afrique*, publié pour la première fois en 1995 et qui avait été conçu pour l'Afrique et l'océan Indien, on a cette fois voulu décrire la langue française en tenant compte de toute la francophonie, le but étant de présenter un «panorama des enrichissements dont s'est dotée la langue française au fur et à mesure que son usage se répandait dans le monde» (avant-propos).

On y annonce 45 000 mots de la langue commune, ce qui en fait un ouvrage quelque peu comparable au *Petit Larousse* qui en compte 59 000. Comme ce dernier, le DUF contient des noms propres (13 000 articles) mais, à la différence du Larousse, ceux-ci ont été intégrés à la nomenclature générale, ce qui facilite la consultation et, surtout, favorise une meilleure compréhension des noms communs qui en sont dérivés.

On trouve à la fin de l'ouvrage des explications grammaticales portant sur la formation du pluriel, sur l'accord de l'adjectif, du verbe, de l'attribut ou du participe passé, ainsi qu'une partie sur le verbe (mode, aspect, temps et conjugaison) suivie de tableaux de conjugaison très utiles.

La prise en compte de la francophonie hors de France se manifeste dans 10 000 définitions (sur les 116 000 contenues dans l'ouvrage) et 3 000 noms propres renvoyant à des «personnages ou lieux qui font la fierté des peuples francophones qui regrettaient jusqu'alors qu'on les ignore dans les dictionnaires habituellement en usage» (avant-propos). La liste des marques géographiques utilisées dans l'ouvrage est impressionnante. À côté de celles – plus familières – qui renvoient aux espaces où le français est la langue maternelle (France, Belgique, Canada, etc.), on en trouve de nombreuses autres qui renvoient à des espaces où le français est souvent une langue seconde ou véhiculaire: Antilles françaises (Martinique, Guadeloupe), Asie du Sud-Est (Viêt-nam, Laos, Cambodge), Djibouti, Égypte, Guyane, Haïti, Liban, Maghreb (Algérie, Tunisie, Maroc), océan Indien (Seychelles, Comores, Madagascar, Maurice, la Réunion), Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Vanuatu), Polynésie française (Tahiti, Wallis-et-Futuna), Proche-Orient (Liban et Égypte). On trouve également, à la fin de l'ouvrage, 49 dossiers encyclopédiques étoffés (géographie, économie, histoire, institutions, éducation, santé, culture) consacrés à chaque État ou entité politique qui composent la Francophonie.

De manière générale, une telle approche est aussi audacieuse qu'intéressante. Le fait de consigner un grand nombre d'emplois caractéristiques de ces variétés de français qui ont cours hors de l'Hexagone permet d'illustrer la langue française dans toute sa diversité et invite du coup à relativiser la place du français de France. Une telle perspective est rassurante et sort les Québécois ainsi que tous les autres francophones hors

Hexagone de leur isolement. Elle contribue également à atténuer les préjugés quant au ghetto qui les guette s'ils ne s'alignent pas « corps et âme » sur le français de France. En outre, le recoupement de telles données permet un éclairage nouveau à la fois historique et synchronique. Historique parce que des emplois en usage dans des régions aussi éloignées que l'océan Indien et l'Amérique du Nord viennent éclairer le français de l'époque de la colonisation (voir par ex. *casser* au sens de « cueillir »). Dans le même ordre d'idées, des emplois communs à de nombreux parlars comme ceux de la Suisse, de la Belgique, du Québec, de la Louisiane ou de la France régionale témoignent d'un usage ancien répandu sur un territoire bien plus vaste et qui aurait disparu du français normé de France (voir par ex. *avant-midi* ou *bec*). Synchronique parce que ces usages sont là pour témoigner à la fois des convergences et des divergences de la langue française (voir par ex. sous *beurre*, les dénominations *beurre de cacahuète*, *beurre d'arachide* au Québec et *beurre de pistache* dans les Antilles françaises, en Nouvelle-Calédonie, dans l'océan Indien et au Vanuatu, ce qui conduit à se demander si *beurre d'arachide* est vraiment un calque de *peanut butter* comme on l'a toujours dit au Québec ou s'il ne s'agit pas d'une formation tout à fait spontanée); on peut mentionner aussi l'exemple de la cacahuète qui est désignée par le mot *arachide* non seulement au Québec mais en Afrique subsaharienne et en Nouvelle-Calédonie, celui de l'adjectif *sécuritaire* qui s'emploie aussi au Maghreb ou celui de *tabagie*, pour désigner le petit commerce où l'on vend du tabac, des journaux, etc., qui est connu à l'île Maurice; on trouve aussi *bibite* ou *bébête* « insecte, petite bête » au Vanuatu et les adverbes *possiblement*, dans l'océan Indien et au Proche-Orient, et *présentement*, en Afrique subsaharienne et en France régionale. Il est très intéressant de découvrir ainsi que des emplois que l'on croyait typiquement québécois sont aussi en usage dans d'autres espaces francophones. Ces recoupements sont particulièrement importants pour les Québécois qui ont souvent tendance à mettre trop rapidement sur le compte de l'anglais des formes ou des sens que ne connaît pas, ou ne connaît plus, le français de France. C'est le cas par exemple de la préposition *sur* « dans » recensée en Belgique, au Luxembourg et au Maghreb (*Habiter sur la rue des Palmiers. Monter sur le train.*), et qui est en usage également au Québec bien que cela ne soit pas mentionné; cet emploi a souvent été pointé du doigt comme un anglicisme et condamné pour cette raison. C'est encore le cas de *pâte* à dents*, qui s'emploie également dans certaines régions de France. Cela ne signifie pas que, dans l'élaboration d'une norme québécoise, il faille accepter ou légitimer tous les emplois québécois qui sont relevés dans d'autres variétés de français mais ces nouvelles données devraient nous aider à porter un jugement plus éclairé sur certains de ces emplois.

L'ouvrage contient de nombreux renvois synonymiques qui aident le lecteur à établir des liens entre les différentes variétés de français: par exemple, sous *clignotant*, on trouve des renvois aux synonymes *clignoteur* (Afrique subsaharienne, Belgique, Luxembourg mais non Québec où le mot est pourtant en usage, à côté de *flasher*) et *signofil(e)* (Suisse); voir aussi, sous *cheminée*, où l'on renvoie au québécois *foyer*. Toutefois, ces renvois ne sont pas systématiques. Ainsi par exemple, sous *lycée*, on trouve un renvoi à *athénée* en usage en Belgique mais aucun lien n'est fait avec le québécois *polyvalente* ou *cégep* ni avec le suisse romand *gymnase*, qui figurent pourtant tous dans l'ouvrage. Aucun lien non plus entre *baby-sitter* et *gardien* ou entre *shopping* et *magasinage*.

On constate également que la mention « anglicisme » n'apparaît pas systématiquement. Pourquoi l'avoir mise à *cash*, *cash-flow*, *flip*, *groom*, *sprint*, *sponsor* et *scoop* mais pas à *flash* (qui fait pourtant *flashes* au pluriel), à *flirt*, à *fun*, à *chum*, à *sprinter* ou à *crash*?

Par ailleurs, malgré l'accent mis sur la francophonie, l'ouvrage demeure malgré tout, sous certains aspects, essentiellement hexagonal. Ainsi, lorsque, pour définir des mots de la francophonie, on se sert de l'équivalent en usage en France, le dictionnaire ne remplit que partiellement son rôle. L'utilisateur québécois ne trouvera pas, dans un premier temps, la définition qu'il attend. Par exemple, les québécois *foyer*, *efface* ou *rondelle* (de hockey) sont définis respectivement par « cheminée », « gomme » et « palet ». Ce n'est que sous ces mots en entrée que le lecteur trouvera la définition qu'il cherche (ainsi, la définition de *rondelle* se trouve sous *palet*).

La féminisation y est traitée de façon très marginale alors que l'usage de certaines formes féminines au Québec est déjà bien ancré. On ne trouve aucune indication sous *écrivain, auteur* (où on donne pourtant la forme *une femme auteur*), *professeur, docteur*; toutefois, sous *député*, on précise que «le féminin n'est en usage qu'au Québec».

Enfin, pour la partie québécoise, certains articles ont bénéficié d'une analyse approfondie alors que la majorité des articles (québécoismes ou autres) sont beaucoup plus succincts, ce qui donne une impression de déséquilibre (voir notamment *poigner, cenne, garrocher, taponner* ou encore *piton* et *pitonner* qui sont traités de manière très détaillée comparativement par exemple à *magasiner* ou à *toast*, qui est d'ailleurs donné seulement comme masculin). On aurait aussi souhaité connaître les critères qui ont prévalu dans le choix des québécoismes (et des autres emplois hors hexagonaux). Il est bien évident que les particularités québécoises n'ont pas toutes été consignées, elles n'avaient d'ailleurs pas à l'être, mais il aurait été intéressant de savoir combien de ces emplois ont été intégrés à l'ouvrage et à partir de quels critères ce choix a été fait. De même pour les anglicismes, quelle position a été adoptée dans la sélection qui en a été faite? L'ouvrage contient des mots comme *chum, balloune* et *gomme* balloune, fun* ou encore *peanut* ou *pinotte, sloche* ou *slush, gang*, mais pas *brake* ou *break* ou encore *all-dressed, waiter* ou *système de son*.

Bref, cette première édition pourrait être améliorée – de nombreux liens n'ont pas été faits, les usages recensés sont encore trop peu nombreux – mais il reste néanmoins que l'ouvrage trace une nouvelle voie, plus ouverte, à la lexicographie française. Ce *Dictionnaire universel francophone* a le mérite de rendre plus palpable le concept de francophonie et de lui donner un sens. De ce point de vue, l'ouvrage atteint son objectif, celui de s'adresser «à tous ceux qui, à travers le monde, veulent voir dans la Francophonie une réalité que l'on désire qualifier de charnelle» (avant-propos).

L'ouvrage peut aussi être consulté sur le site internet suivant: www.francophonie.hachette-livre.fr